



Communication sur le progrès

MERITIS

- Mars 2015-



PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

MERITIS est une **société de Conseil en nouvelles technologies des Systèmes d'Information spécialisée en Finance de Marché** créée en 2007 par Gilles Duret et Sébastien Videment.

C'est avec plus de 180 collaborateurs, et un modèle reposant sur la qualité, la valeur ajoutée, le bien être, l'épanouissement de ses collaborateurs au travail que l'entreprise se positionne comme un acteur référent de son secteur.

3 métiers d'avenir :

Expertise Métier : étudier les environnements des opérationnels afin de mieux répondre à leurs attentes.

Expertise Technique : intervenir dans la création d'applications, dans le cadre d'évolutions courtes ou longues.

Gestion de Projet : être en charge de la coordination et de l'avancement des projets dans le respect de la triangulaire qualité-coût-délais

- **A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE** : MERITIS perfectionne son expertise technique en formant ses collaborateurs au quotidien sur les technologies actuelles et celles à venir. Elle attire et recrute des consultants à haut potentiel, issus des meilleures écoles d'ingénieur.
- **RESPONSABLE** : La volonté de se soucier de notre environnement est une valeur partagée par tous chez MERITIS.
- **DEVELOPPEMENT A L'INTERNATIONAL IMMINENT** : MERITIS est déjà présente à Hong Kong, New York, Londres et Bruxelles : les places financières étrangères constituent l'un de ses prochains défis.
- **UNE GREAT PLACE TO WORK** : Si ses salariés ont élu MERITIS « Best Workplace » 2015, c'est que nous sommes convaincus que l'épanouissement des collaborateurs est un facteur essentiel qui contribue directement au succès de l'entreprise.
- **ILS NOUS FONT CONFIANCE** : BNP Paribas, Société Générale, Natixis, HSBC, GDF Suez Trading, AXA IM, Exane, ODDO, Euronext, La Banque Postale, Amundi, Crédit Agricole.

ADHESION AU PACTE MONDIAL DE L'ONU

Rappeler notre engagement au pacte mondial :

Afin de faire partager nos valeurs et notre engagement auprès du Global Compact, nous mentionnons notre adhésion au Global Compact dans les appels d'offres clients auxquels nous répondons et affichons notre soutien au Global Compact sur notre site Internet.

Engagement de la direction :

En signant en 2014, le pacte mondial de l'ONU, MERITIS s'est engagée à en respecter les dix principes fondateurs regroupés au sein de 4 thèmes fondamentaux : le droit de l'Homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Ces démarches sont intégrées au travers des chartes diversité, sociale et de développement durable mises en place en 2014.

MERITIS souhaite renouveler ce jour son engagement pour le Pacte Mondial de l'ONU et ses 10 principes.

En tant que fondateurs et dirigeants, nous confirmons notre volonté de les respecter au quotidien et de véhiculer ces valeurs auprès de nos équipes en continuant de les intégrer dans la stratégie de l'entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Gilles Duret et Sébastien Videment,

Directeurs associés,

Le 18 mars 2015,



PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

Principe 1: Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme

Principe 2: Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

MERITIS s'engage à respecter la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 ainsi que la législation française et européenne en termes de droits de l'Homme.

Nous mettons en œuvre des actions concrètes pour garantir :

- Un management de proximité ;
- Une gestion de carrière personnalisée ;
- Le respect de l'équilibre vie privée/vie professionnelle.

Le bien être des collaborateurs, qu'ils se situent au siège de l'entreprise ou en projet sur nos sites clients, est primordial.

LES ACTIONS MISES EN OEUVRE :

1) Favoriser la diversité de nos équipes

Synonyme de richesse humaine et croissance économique, la diversité est chez MERITIS un acquis à conserver et à développer.

Cet engagement s'applique dès le recrutement avec le recours à des sites de recrutement comme « Choose Your Boss » qui n'indiquent ni le nom, ni le visage des candidats sur leur CV.

- **Actuellement 15 nationalités et 5 continents sont représentés chez Meritis.**



Cette diversité est un vrai atout pour MERITIS. Elle apporte des savoir-faire divers et des visions qui enrichissent nos échanges.

- **Mise en place d'une charte de la diversité**

Le conseil en systèmes d'information pour la finance : métier de MERITIS engendre de nombreux **processus et prises de décisions basés sur l'humain.**

Ainsi, pour respecter et encourager la diversité, MERITIS s'engage dans une charte diffusée à l'ensemble des collaborateurs, à :

- ❖ PREVENIR en sensibilisant ses collaborateurs à l'égalité des traitements pour tous ;
- ❖ GARANTIR la transparence et l'objectivité dans le traitement des candidatures durant toutes les étapes du recrutement ;
- ❖ REFLETER la diversité culturelle et ethnique de la société française dans la sélection des candidats ;
- ❖ RENFORCER l'égalité professionnelle, sans discrimination ;

- ❖ PRATIQUER l'égalité des traitements, notamment lors : de l'intégration chez MERITIS, du travail quotidien, et des conditions de travail ;
- ❖ COMMUNIQUER auprès de l'ensemble de ses collaborateurs son engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité ainsi qu'à informer sur les résultats pratiques de celui-ci.

2) Favoriser la parité homme femme

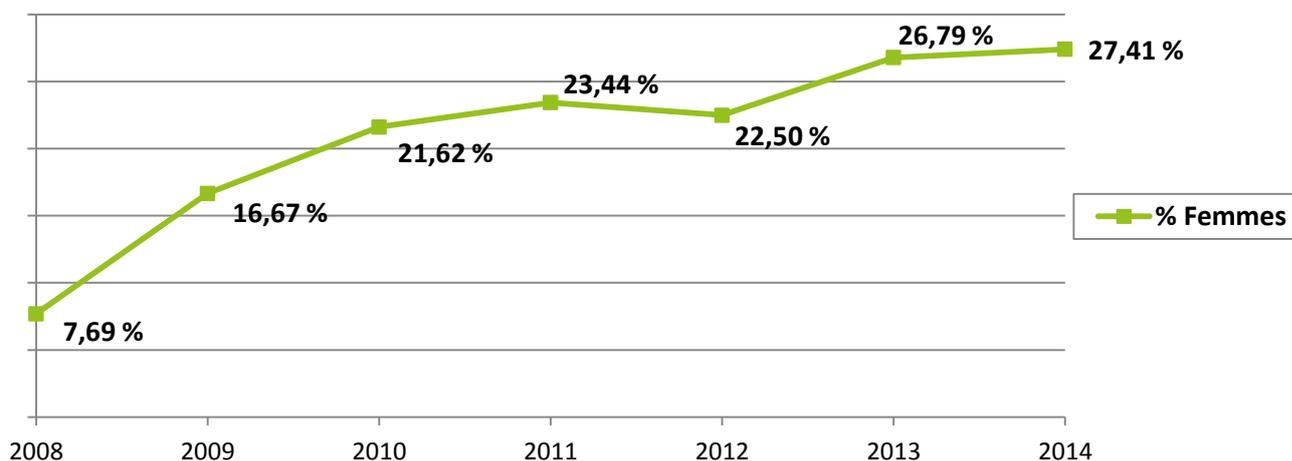
Le secteur de l'IT est actuellement majoritairement occupé par des hommes. En effet, selon l'INSEE, la répartition nationale dans ce secteur est la suivante : 79.7 % d'hommes et 20.3% de femmes.

L'équipe recrutement de MERITIS, pour favoriser l'intégration des femmes, diffuse un message accueillant auprès de tous les candidats, quel que soit leur sexe. Nos interventions dans les écoles d'ingénieurs permettent de sensibiliser les ingénieurs hommes ou femmes de demain.

Les résultats obtenus :

Chez MERITIS, depuis sa création, le pourcentage du nombre de femmes est en constante hausse.

Evolution du % femmes chez MERITIS



PRINCIPES RELATIFS AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

Principe 3: Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire

Principe 5: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

LES ACTIONS MISES EN OEUVRE :

1) L'humain au cœur de notre environnement de travail : en interne

➤ Le bien-être et la santé au travail – priorité de notre politique RH :

A travers une écoute active, une réactivité aux besoins individuels et collectifs, nous nous efforçons de répondre à chaque collaborateur de manière personnalisée tout en plaçant l'innovation au centre de nos actions.

Pour maintenir un environnement de travail serein, convivial et enrichissant, nous avons identifié 2 axes principaux :

Programme de prévention SANTE :

- Accès gratuit pour la famille des salariés au package Mutuelle & Prévoyance de MERITIS.
- Réunions trimestrielles avec le CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) et la médecine du travail ;

Le SPORT chez MERITIS :

- Organisation et prise en charge d'activités sportives tout au long de l'année pour tous les salariés : courses à pied, Urban foot, football ;
- Mise à disposition de polos de sport MERITIS pour tous les salariés.



➤ **Favoriser la participation de nos collaborateurs à la vie de l'entreprise :**

- Des **Déjeuners et Afterworks** réguliers contribuent au bon climat social et favorisent le dialogue au sein de la MERITEAM ;
- Des **Merimeetings (workshops)** tous les deux mois, favorisent les échanges entre des consultants intéressés par une même expertise ;
- Des **MeriteamBuildings** trimestriels permettent, via des activités ludiques (énigmes, cuisine, sport...), aux consultants travaillant dans une même équipe ou sur un même site client de se découvrir autrement.

➤ **Des échanges réguliers pour un bon climat social**

MERITIS s'attache à accompagner chaque salarié dans son évolution carrière. Développer les compétences de nos collaborateurs est l'une de nos priorités.

C'est pourquoi un Budget annuel de **750 euros** est garanti à **chaque salarié** de l'entreprise pour bénéficier de la formation professionnelle.

➤ **Un triple suivi est organisé pour chaque consultant :**

- 1) Un Référent Carrière guide le consultant à travers ses choix professionnels et dans la construction de son parcours professionnel chez MERITIS ;
- 2) Un Référent Projet effectue des points de mission et un suivi régulier du projet avec le consultant et le client concernés ;
- 3) Un Référent RH rencontre le consultant au minimum tous les 2 mois et l'accompagne sur l'ensemble des sujets RH

Via ce suivi, MERITIS s'engage à rencontrer tous ses consultants au moins une fois par mois.

Les résultats obtenus :

	Chez MERITIS	National
Taux d'absentéisme	3 %	4.53 %
Taux de turn over	11 %	Moy du secteur : entre 15 et 20 %

- MERITIS a pris l'initiative d'organiser une enquête de satisfaction de ses collaborateurs ainsi qu'un audit de ses processus via le cabinet RH Great place To Work. L'objectif du cabinet est de mesurer le bien-être au travail au sein des entreprises.

En 2015, Meritis a obtenu la 7^e place du palmarès Great Place To Work dans la catégorie des entreprises de moins de 500 salariés.

87% de ses salariés se sont mobilisés pour répondre à cette enquête anonyme. Voici les principaux résultats :

- ✓ 98 % des salariés pensent que MERTIS « est une entreprise où il fait bon travailler »
- ✓ 99 % pensent que « les nouveaux collaborateurs sont bien accueillis »
- ✓ 98 % pensent que le « personnel est traité équitablement quelle que soit son origine ethnique »
- ✓ 96 % affirment que « l'encadrement nous fait confiance pour accomplir notre travail correctement sans nous contrôler constamment »
- ✓ 98% pensent qu' « ici on peut compter sur l'aide des collègues »

** Résultats issus de l'enquête réalisée par le cabinet Great Place To Work en octobre 2014*

2) L'humain au cœur de notre environnement de travail : en externe

MERITIS attache une grande importance à la transmission des savoirs et des compétences parmi ses collaborateurs, mais aussi à l'aide aux personnes en difficultés. La MERITEAM a décidé d'intervenir à travers des :

- * **Partenariats** : MERITIS soutient financièrement diverses associations, notamment des associations sportives et d'élèves ;
- * **Actions citoyennes** : la MERITEAM participe à une collecte alimentaire une fois par an en partenariat avec les restos du cœur.

Les résultats obtenus :



Bureau des sports de l'ENSEIRB

→ MERITIS a financé les maillots de toute l'équipe de foot



ISEP voile

→ MERITIS a financé la partie logistique de leurs courses en 2015

MERITIS est sponsor des équipes sportives d'étudiants de différentes écoles telles que : l'ECE, l'EISTI, l'ENSEEIH, l'ENSEIRB, l'ENSIIE, l'ENSIMAG, l'ISEP ...

- **MERITIS valorise le développement des compétences de nos salariés afin de leur garantir une employabilité.**

En 2013, le budget accordé représentait 2.4% de la masse salariale (le minimum légal étant de 1.6%).

- **MERITIS accueille des stagiaires et apprentis chaque année.**

Nous participons ainsi au développement de la formation et de l'apprentissage chez les jeunes.

- **Insertion et Soutien des travailleurs handicapés**

Dans le cadre de sa politique en faveur de la diversité, MERITIS met en œuvre un plan d'action pour développer l'intégration et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

- ✚ Maintien dans l'emploi et gestion des collaborateurs handicapés en poste (adaptation temps de travail : horaires, télétravail ...) et sensibilisation de l'ensemble des salariés ;
- ✚ Recours au secteur protégé ou adapté (ESAT et EA) pour les commandes de fournitures et le recyclage de papier.

Les résultats obtenus :

- MERITIS dans le cadre de sa politique de développement durable, en partenariat avec l'entreprise CEDRE membre du réseau ELISE a mis en place le tri sélectif solidaire pour le recyclage du papier.

Le recyclage du papier **emploie 5 personnes** quand l'élimination par incinération n'en fait travailler qu'une pour le même volume. Cèdre emploie près de **50 travailleurs handicapés**. 1 tonne de papier collecté et trié par jour = **2 emplois en CDI crée par an**.



- Chez MERITIS, l'un des critères de choix des fournisseurs est le dynamisme de leur politique environnementale. L'un de nos engagements est de réduire les impacts indirects en privilégiant des achats responsables c'est pourquoi nous avons recours au secteur protégé. Une partie des fournitures de bureau est achetée auprès de **l'entreprise adaptée BRMLOG** (Réseau GESAT : réseau national du secteur protégé) dont l'objectif principal est l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.



3) S'engager contre les discriminations

➤ **Recruter sans discrimination**

Nous nous attachons à **recruter les meilleurs** candidats uniquement sur des critères de compétences et d'adéquation aux postes. Au-delà, nous sommes convaincus que la diversité est une chance pour l'entreprise. Elle permet d'appréhender les problématiques liées à notre métier sous divers angles et de favoriser l'ouverture d'esprit par la connaissance de l'autre.

➤ **Pratiquer l'égalité des traitements lors :**

- De l'intégration chez MERITIS (rémunération, avantages divers...)
- Du travail quotidien (évolution de carrière, augmentation salariale ...)
- Des conditions de travail : la durée, les congés payés, les mesures de salubrité et de sécurité au travail, les mesures de sécurité sociale et prestations sociales en rapport avec l'emploi.

➤ **Equité dans les rémunérations et dans les avantages et services**

Rémunération nous garantissons une rémunération équitable entre les collaborateurs de l'entreprise effectuant un même travail ;

Participation aux Bénéfices : via un accord de participation et un Plan Epargne Entreprise.

Mutuelle & Prévoyance : 50% pris en charge par MERITIS et 100% de la prévoyance pour les salaires < plafond de la Sécurité Sociale ;

Primes Vacances : versées en juin et décembre pour faciliter les départs en vacances (12% du salaire brut annuel) ;

ARTT : MERITIS s'est engagée à accorder 10 ARTT pour chaque salarié chaque année ;

CE : il propose des activités culturelles & sociales à prix attractifs, finance des activités sportives et des chèques cadeaux pour les anniversaires, carte cadeaux naissance ;

Congés Payés : possibilité d'utiliser les congés dès qu'ils sont acquis et de les cumuler d'une année sur l'autre ;

Jour « enfant malade » : MERITIS rémunère à chaque salarié une journée par an pour justificatif d'« enfant malade ».

PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT

Principe 7: Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

Principe 8: Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9: Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

LES ACTIONS MISES EN OEUVRE :

1. Réduire les déchets et recycler nos consommables

FAIRE LE TRI SELECTIF	REDUIRE LES IMPRESSIONS	RECYCLER AU MAXIMUM
<p>Politique de collecte et de tri des déchets au sein de la société.</p> <p>→ Partenariat avec une société du secteur protégé qui emploie des travailleurs handicapés : ELISE, l'Entreprise Locale d'Initiatives au Service de l'Environnement.</p> <p>Ainsi, des corbeilles dédiées spécialement au papier sont à la disposition des employés du siège. Ce dispositif permet ainsi de faciliter une démarche de tri sélectif.</p>	<p>Pour toutes leurs impressions « papier » les salariés MERITIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Privilégient le recto / verso ; - Choisisent le noir et blanc plutôt que la couleur ; - N'impriment que lorsque cela est vraiment nécessaire - Conservent le papier non réutilisable pour en faire du brouillon. <p>Pour inviter nos interlocuteurs à contribuer eux-aussi au respect de l'environnement, le message ci-dessous est inscrit en bas de chacun de nos emails</p> <p>« Pensez à l'environnement ! N'imprimez cet e-mail que si vous en avez vraiment besoin. »</p>	<p>Chez MERITIS, les capsules de café et les cartouches usagées sont jetées dans les corbeilles et / sacs prévus à cet effet.</p> <p>Ces déchets sont ensuite recyclés par des organismes spécialisés avec lesquels MERITIS travaille en étroite collaboration.</p>

Les résultats obtenus :

MERITIS a décidé de s'engager dans une démarche de tri sélectif en partenariat avec l'entreprise Cèdre pour le papier.

MERITIS devient alors un acteur éco responsable. En effet, chaque tonne de papier recyclé confiée à Cèdre permet :

- De réduire les émissions : 1 tonne de papier recyclé = 550 kilos de CO2 émis contre une tonne pour du papier neuf ;
- De préserver les forêts : 17 arbres épargnés.

2. Lutter contre le réchauffement climatique

➤ Préserver les ressources en énergies et en eau

MERITIS attache une grande importance à la lutte contre le réchauffement climatique et respecte les règles suivantes au sein de ses locaux :

- ✓ **ELECTRICITE** Extinction de tous les ordinateurs en fin de journée. Optimisation de la consommation d'électricité grâce à un système d'extinction généralisé.
- ✓ **ECLAIRAGE** Un bon éclairage naturel permet de diminuer l'utilisation d'éclairage artificiel.
- ✓ **EAU** Chacun veille à ne pas laisser couler l'eau inutilement et à signaler les fuites d'eau.
- ✓ **CHAUFFAGE / CLIMATISATION** Les bureaux sont chauffés raisonnablement entre 19 et 20°. Le système de réglage n'est pas généralisé : il permet une gestion personnalisée de la température et ainsi de limiter le sur-chauffage ou la sur-climatisation.

➤ Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)

MERITIS a mis en place un plan d'actions qui repose sur 3 axes visant à réduire notre empreinte carbone, à savoir les émissions de GES engendrées par son activité :

a- Minimisation des transports

MERITIS est engagée dans une démarche systématique de *minimisation des déplacements*, notamment grâce à l'utilisation de la visioconférence et web conférence.

Les salariés sont encouragés à utiliser les transports en commun pour tous leurs déplacements.

MERITIS *prend en charge une partie de leur abonnement de transport*. Pour les déplacements de courtes et moyennes distances, les voyages en train sont favorisés par rapport aux voyages en avion.

b- Echange par conférences téléphoniques

Un autre axe de la politique consiste à faire des *nouvelles technologies* un *levier d'amélioration de performance environnementale*.

Ainsi, nous avons investi dans des outils et méthodes facilitant le travail à distance des collaborateurs afin de limiter leurs déplacements : télétravail, outils téléconférence et vidéoconférence, travail collaboratif, renforcement des moyens d'accès à distance à nos réseaux.

c- Réduction des supports papiers

Grâce à notre *politique de dématérialisation* des supports et à l'optimisation des outils informatiques (notamment l'Extranet MERITIS), nous planifions de réduire notre consommation de papier de manière significative.

3. Nos engagements et notre ouverture sur le monde

➤ Un toit pour les abeilles

« En France, près de 30% des colonies d'abeilles disparaissent chaque année ».

Au vu de ce constat alarmant, MERITIS a décidé de s'associer à l'entreprise « un toit pour les abeilles » pour la sauvegarde et le développement des colonies.

Nous parrainons une ruche située à Féricy (77) et récoltons le miel qui est distribué aux collaborateurs sous forme de pots.



Les résultats obtenus :

MERITIS parraine une ruche d'abeille depuis janvier 2015 : soit 40 000 abeilles sauvées !

PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10: Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

LES ACTIONS MISES EN OEUVRE :

1) Contrôle des notes de frais

MERITIS n'effectue aucun remboursement sans vérification des justificatifs qui doivent être nominatifs.

2) Contrôle des absences

Pour respecter les demandes et les justifications de l'URSSAF, aucune absence autre que les congés et RTT ne peut être validée sans justificatif associé.

3) Ethique des affaires

Meritis choisit ses fournisseurs de manière objective, impartiale, sans favoritisme, traite ses fournisseurs de manière équitable et respecte les règles d'une concurrence loyale.